ÉTUDE SUR LES BESOINS DE MAIN-D'OEUVRE DANS L'INDUSTRIE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES AU QUÉBEC

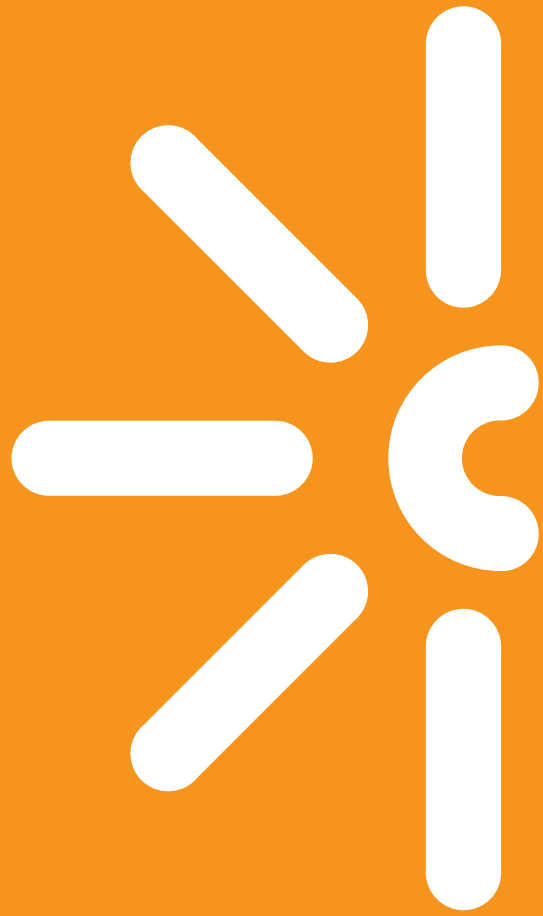

sur une population
de 624 entreprises

= 27 %

de taux de réponse

Résumé de la méthodologie

- Étude réalisée par SOM pour la Coalition
- Étude auprès des entreprises du Québec œuvrant en assurance de dommages
- Échantillonnage de 167 répondants
- Étude menée en ligne du 20 juillet au 28 septembre 2020

BASSIN DE MAIN-D'ŒUVRE EN CROISSANCE

32 075 employés

Croissance de

4%

depuis 2016 (27 554)

10
Réassureurs - de 1%

835
Cabinets d'expertise en sinistres 3%

6 690
Assureurs à courtiers 21%

9 956
Cabinets de courtage 31%

14 575
Assureurs directs 45%

Une industrie présente aux quatre coins du Québec

23%
Montréal (7 245)
Laval, Montréal

25%
Centre (8 035)
Estrie, Mauricie, Montérégie, Centre-du-Québec

5%
Ouest (1 680)
Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Lanaudière, Laurentides

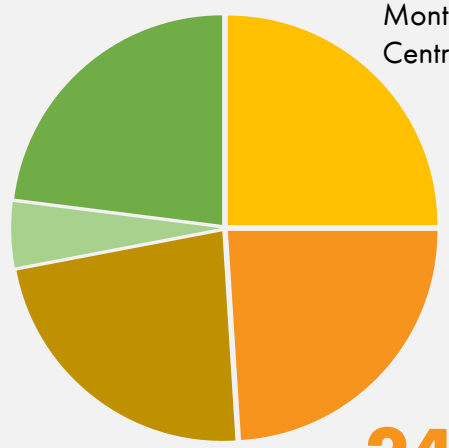

23%
Capitale-Nationale (7 465)

24%
Est (7 650)
Bas-Saint-Laurent, Saguenay, Côte-Nord, Gaspésie, Chaudière-Appalache

CROISSANCE DES EMBAUCHES DANS LA DERNIÈRE ANNÉE

Février 2019 à mars 2020

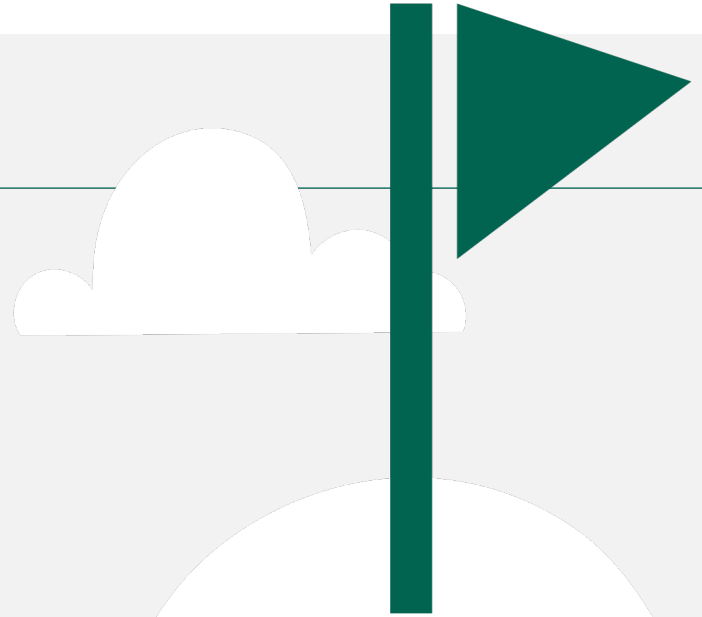

La croissance des embauches entre février 2019 et mars 2020 a atteint un **sommet historique** depuis 2004;

+ 4 500 **emplois** depuis 2016

50%

des employeurs ont
embauché au moins 1 personne
en 2019

Ceux qui recrutent principalement :

Assureurs directs
90%

Assureurs à courtiers
80%

DES EMPLOIS DE QUALITÉ DANS UNE INDUSTRIE PÉRENNE

1. DES POSTES À TEMPS PLEIN

96%

des emplois sont à **temps plein**

2. D'IMPORTANTS BESOINS POUR UNE VASTE GAMME DE POSTES

Les besoins en hausse pour les professions certifiées

(agents en assurance de dommages, courtiers en assurance de dommages et experts en sinistre)

3050

embauches entre février 2019 et mars 2020

60%

des embauches réalisées entre mars 2019 et février 2020 concernaient du personnel certifié

On prévoit que :

84%

des embauches dans les trois prochaines années seront pour du **personnel certifié**

Ce sont les postes **d'experts en sinistres** et **d'agents en assurance de dommages** qui affichent la plus forte demande depuis 2016

MAIS DE NOMBREUSES AUTRES PROFESSIONS COMMENCENT À SE DÉVELOPPER DANS LE DOMAINE

- Des emplois en administration, gestion, souscription, actuariat, TI, et plus!
- Ils occupent une part de plus en plus importante du domaine.

40% de personnel non certifié recruté en 2019 (2 025 embauches au total pour l'industrie)

- Personnel non-cadre très recherché en marketing, communication, finance, TI, etc.

3. UN TAUX DE ROULEMENT INFÉRIEUR À LA MOYENNE QUÉBÉCOISE DANS L'INDUSTRIE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

LA MAJORITÉ DES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE ONT UN TAUX DE ROULEMENT MOYEN* DE :

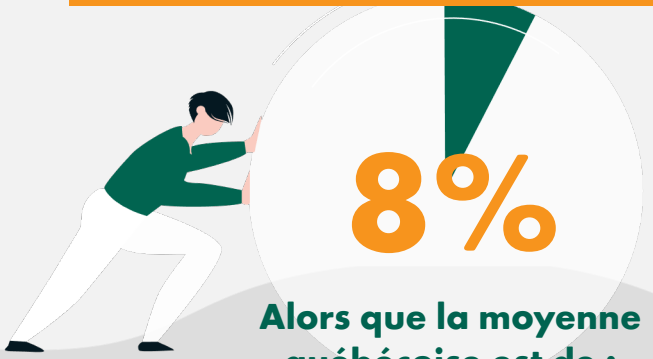

8%

Alors que la moyenne québécoise est de :

24,4%

*Donnée 2019 - selon le Baromètre RH de l'Ordre des Conseillers en RH

L'INDUSTRIE EST DONC STABLE ET PERMET DE BELLES CARRIÈRES

L'industrie va devoir assurer sa relève considérant que

19%

de la main-d'œuvre actuelle est âgée de **55 ans et plus** (plus marquée chez les courtiers qui compte à eux seuls **24 %** de leur main-d'œuvre)

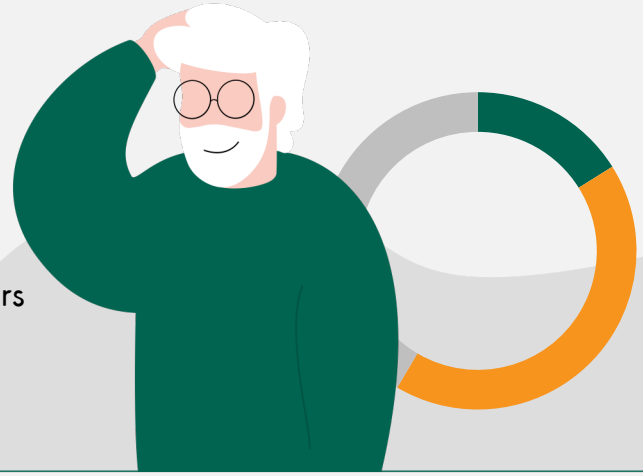

19% 55 ans et plus
50% 35 – 54 ans
31% 18 – 34 ans

**Moyenne québécoise 21 %

4. DES SALAIRES ATTRACTIFS

la plupart plus élevés que la moyenne québécoise

Salaires moyens varient entre

40 850$** et **90 000$

Les experts en sinistre (moyenne de 80 500$) et les actuaires (moyenne de 90 000$) sont les mieux payés

5. DES CONDITIONS DE TRAVAIL AVANTAGEUSES OFFERTES

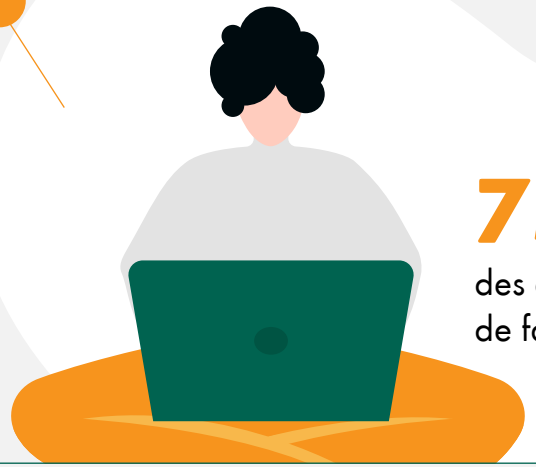

75%

des employeurs offrent la possibilité de faire du **télétravail**

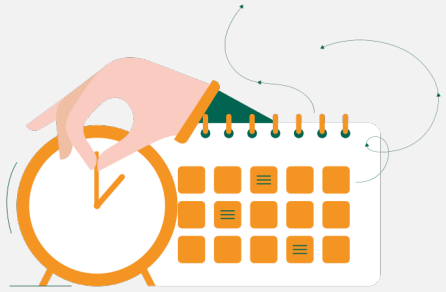

Des horaires flexibles

Des assurances collectives

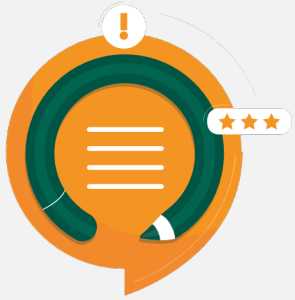

De la formations

UNE INDUSTRIE FORTE, MÊME EN PLEINE CRISE DE LA COVID-19

1.

LA MAIN-D'ŒUVRE EST DEMEURÉE STABLE

chez une forte majorité des entreprises.

70%

des entreprises n'ont pas eu de mouvements de personnel.

2.

UNE HAUSSE DE 1% DU BASSIN DE LA MAIN-D'ŒUVRE

405 emplois créés pendant les 5 premiers mois de la COVID, dans :

+1/3

des grandes entreprises (50 employés et plus)

+1/4

des entreprises de taille moyenne (6 à 49 employés)

56%

d'embauches chez les **assureurs à courtiers**

3.

EMBAUCHES DANS LA PROCHAINE ANNÉE

61%

des entreprises prévoit embaucher

LES EMPLOIS EN DEMANDE AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES

1. DEUX PROFESSIONS CONNAISSENT UNE AUGMENTATION IMPORTANTE

des embauches depuis 2016

Experts en sinistres

24%

*18% en 2016

Agents en assurance de dommages

34%

*29% en 2016

2. PRINCIPALES PROFESSIONS EN DEMANDE POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES

20% du bassin de main d'œuvre actuel

5 985 embauches prévues de septembre 2020 à septembre 2023

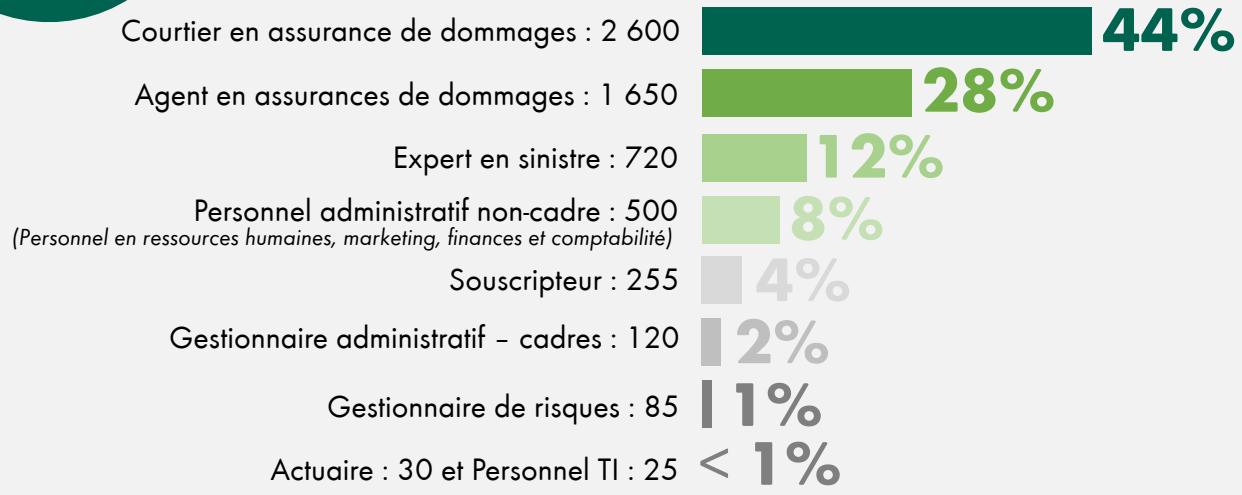

PROFILS DES CANDIDATS RECHERCHÉS

Candidats
EN DÉBUT DE CARRIÈRE

70%

des entreprises les considèrent comme la main-d'œuvre la plus prometteuse

Candidats
EN RÉORIENTATION DE CARRIÈRES

57%

sont également convoités

Candidats issus de
L'IMMIGRATION RÉCENTE
12%
des entreprises ont embauché au moins un candidat
(l'équivalent à 7% des embauches totales)

Candidats
RETRAITÉ
6%
des entreprises ont embauché au moins un candidat
(équivalent à – de 1% des embauches totales)

Lors du recrutement, sont favorisés

L'EXPÉRIENCE ET LA PERSONNALITÉ

face à la formation.

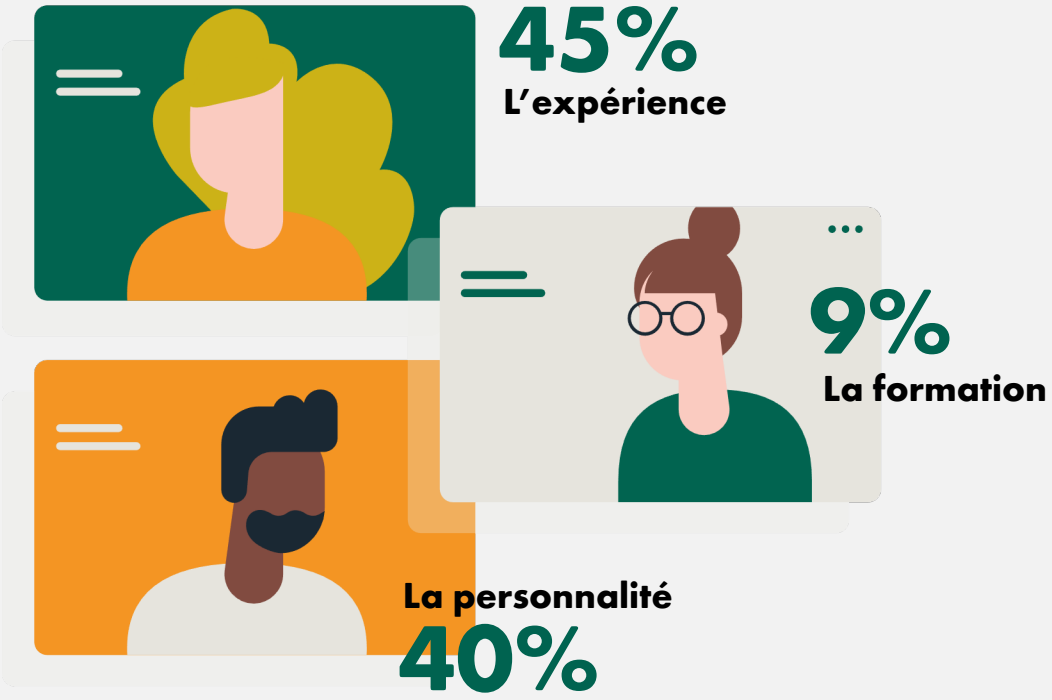

L'IMPORTANCE DE LA FORMATION

LE PROGRAMME DE L'AEC EN ASSURANCE DE DOMMAGES

est souvent privilégié par les professionnels et on observe une augmentation du **personnel certifié** chez les **agents**, **courtiers** et **experts en sinistres**.

Parmi les embauches de mars 2019 à février 2020

4 candidats sur 10

détenaient un diplôme spécialisé
(AEC en assurance de dommages ou DEC en Technique de services financiers et d'assurance).

1 candidats sur 5

détenait un diplôme universitaire.

Formation principalement recherchée par les recruteurs

Personnel certifié (agents, courtiers, experts) : AEC (environ 44% du personnel recruté a un AEC) puis le DEC (environ 21% du personnel recruté)

Personnel non certifié : Formation universitaire de 1er cycle (souscripteurs et gestionnaires administratifs cadres)

ENJEUX DE L'INDUSTRIE DANS LES PROCHAINES ANNÉES

1 LA RÉTENTION EST UN ENJEU IMPORTANT DES DÉPARTS ET DU ROULEMENT DE PERSONNEL

78% **des départs**

sont recensés chez les **assureurs directs** et à **courtiers** dont :

54%

chez les assureurs directs

24%

chez les assureurs à courtiers

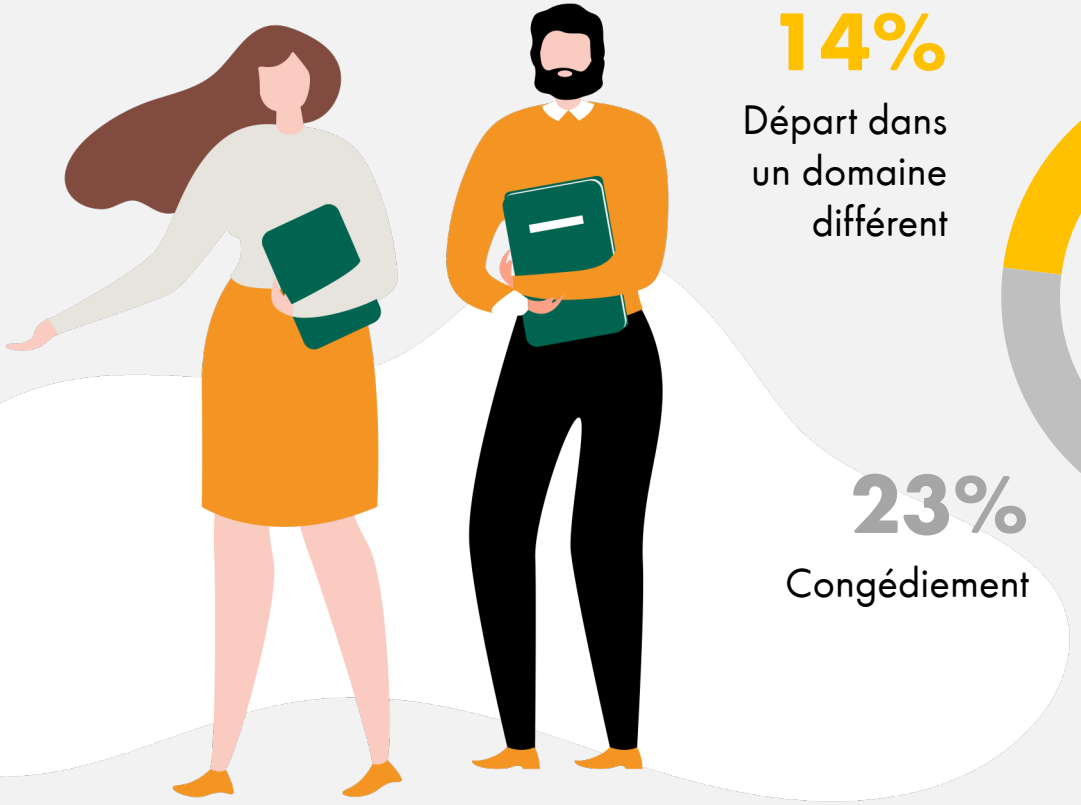

LES RAISONS DE DÉPARTS

14%
Départ dans un domaine différent

9%
Autres

30%
Opportunités offertes ailleurs

23%
Congédiement

24%
Départ à la retraite

2. L'INDUSTRIE RESSENT DE PLUS EN PLUS LE MANQUE DE RESSOURCES

L'INDUSTRIE SERA À LA RECHERCHE D'UNE RELÈVE COMPÉTENTE CONSIDÉRANT QUE

19%

de la main-d'oeuvre actuelle est âgée de 55 ans et plus.

LE RECRUTEMENT EST UN ENJEU IMPORTANT POUR LA GRANDE MAJORITÉ DES ENTREPRISES

Selon les répondants :

72% des entreprises sont largement en manque de ressources (2020)

Comparé à **68%** en 2016

80% d'entre eux trouvent le recrutement difficile ou plutôt difficile

Comparé à **72%** en 2016

Sur un horizon de 3 ans, on prévoit une forte demande pour les **postes de courtiers** **44%**

et ils représentent actuellement **19% de la main-d'œuvre**

LES EMPLOYEURS DE L'INDUSTRIE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES PRÉVOIENT FAIRE FACE À DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT AIGUËS.

MERCI !